



Ligue de Normandie de Tir Sportif

Compte-rendu réunion du comité directeur

03 juillet 2021 – BRETTEVILLE SUR ODON

Etaient présents :

Richard PROT – Bernard DECAENS – Christian BAILLIEZ – Dominique FILLONNEAU – Jean-Denis EBREUIL – Laurence DECAENS – Xavier ANDRIEU – Julia FRUCHART – Frédéric LABORIE – Philippe MARIE – Francis LEFORT - Roland CASTERMANT – Denis BLAINVILLE – Roger LORMEAU

Excusés :

Éric DELAUNAY – Christian CAILLEUX – Jack LAUVERGNAT

Richard PROT, président de la Ligue de Normandie, ouvre la séance à 9H30.

1. POINT ADMINISTRATIF

APPROBATION DU COMPTE RENDU :

Le compte rendu du comité directeur du 20 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

ETAT DES LICENCES :

Manuel MARIE présente l'état des licences au 1er juillet 2021. Avec un total de 10663 licenciés, il apparaît que la crise sanitaire n'a que peu impacté la prise de licence au sein des clubs **(95,8% par rapport au 31 août 2020)**. On note en revanche un écart important chez les jeunes : 653 licences seulement soit plus de 30% de perte. Il sera nécessaire pour les clubs et la ligue de multiplier les actions en faveur des jeunes la saison prochaine pour la promotion du tir sportif mais également pour l'accompagnement de nos jeunes athlètes qui ont forcément un manque de pratique à compenser.

ACTUALITES FEDERALES :

- **Informations relatives à la prise de licence** : il est important que les clubs ajoutent sur ITAC les photos de leurs licenciés à partir de septembre.

Un certificat médical papier sera demandé préalablement à une première prise de licence ou à un renouvellement. Une circulaire sera envoyée prochainement aux présidents de club.

- **Subvention ANS** : Pour la région, ce sont cette saison, 3 structures qui ont déposé un dossier de demande de subvention auprès de l'ANS : Criquebeuf-sur-Seine, Hérouville Saint Clair et la ligue de Normandie. Les clubs sont prioritaires sur ces subventions ; malgré cela trop peu de clubs déposent des demandes. A l'avenir, la décision d'attribution se fera en tenant compte de la complétude des plans de développement fournis par les associations et les subventions s'orienteront principalement sur des projets innovants, non répétés d'une saison sur l'autre. Il est rappelé que la Ligue de Normandie est là pour accompagner les clubs désireux de mettre en place des projets chaque année.
- **Formation** : le diplôme "**Arbitre Jeune**" intégrera le panel de formation dispensé par les ligues.

ACTUALITÉS RÉGIONALES :

- **Demande d'affiliation club : Corsaire (50)** : Un complément d'informations avait précédemment été demandé par la Ligue de Normandie, afin de connaître plus en détail le projet associatif. Celui-ci ayant été complété, la demande d'affiliation de l'association Corsaire a été validée.
- **Projet création stand d'Argentan** : Dominique FILLONNEAU présente l'avancement du projet. Malgré un coût total estimé à la hausse, la mairie d'Argentan reste très favorable à ce projet. Des financements de la Région et de l'Etat sont accordés car le projet prévoit en plus des installations sportives, un pas de tir dédié exclusivement aux entraînements des forces de l'ordre. Les appels d'offres ont démarré le 24 juin dernier. La construction devrait se terminer aux alentours d'Avril 2023. Concernant Paris 2024, 2 nations se sont positionnées pour utiliser l'infrastructure lors de la préparation de leurs athlètes : le Brésil et l'Ethiopie.
- **Stand plateau Bretteville sur Odon** : le projet reste en attente de la décision du tribunal : la crise sanitaire n'aidant pas à faire accélérer les démarches. La Ligue de Normandie reste optimiste quant à une prochaine suite favorable.
- **Projet d'extension du siège social** : la demande de permis de construire va être déposée par l'architecte en ce début de semaine. L'extension d'une superficie totale de 180m² devrait voir ses travaux commencer durant le dernier trimestre 2021. Celle-ci sera composée d'un hall d'entrée, sanitaires, d'un bureau de 15m², d'une grande salle de formation/réunion (**avec une cloison amovible permettant de diviser l'espace en 2, en fonction des besoins**) et enfin d'une réserve. Pour garantir un confort optimal lors de l'utilisation de ce nouvel outil, une isolation phonique est prévue au niveau du pas de tir 25M du centre régional. Cet investissement a été intégré à la demande de subvention faite auprès de l'ANS.
- **Stand de tir Saint Michel d'Avranches** : Suite à l'urbanisation faite à proximité du stand existant, la mairie d'Avranches a organisé plusieurs consultations concernant un projet de relocalisation du stand de tir dans un secteur moins résidentiel (**Zone d'activité périphérique**). Richard PROT, Hervé DUPICHAUD, le sous-préfet et les représentants de la mairie ont visité les lieux. Le projet prévoit des installations à 10, 25, 50 et peut-être 100M.
- **Règlement mérite régional** : A la demande du président, Christian Cailleux, président de la commission des médailles a travaillé sur la révision du règlement du mérite régional. Il a été décidé d'intégrer un

grade supplémentaire dans les récompenses attribuées aux bénévoles méritants des clubs. Des propositions sont attendues quant à l'appellation de ces nouveaux grades.

2. POINT FINANCIER

Laurence DECAENS présente le compte de résultat au 1er juillet 2021.

- DÉPENSES : 91 311,98€ (*hors investissements*) + dépenses d'investissement : 20 590,43 €.
- RECETTES : 325 979,71€ (*hors investissement*) + 25 464,80€

3. PLAN DE DÉVELOPPEMENT CLUB

- **Nouvelle société de Tir de Vire** : projet d'achat de 3 nouvelles cibles Sius Ascor 10M avec un ensemble "Standard", rendant matériellement autonome le club dans l'organisation des Régionaux Ecole de Tir. Le coût de cet investissement s'élève à 12532,75€.
Après discussion, la Ligue de Normandie accorde à l'unanimité une aide de 3750€ soit 30% du total.
La subvention sera versée sur présentation de la facture d'achat acquittée.
- **Prêt d'arme 2021** : 3 dossiers de demande de prêt d'arme ont été reçus. Le montant total de ces 3 armes s'élève à 7795€. Ces aides sont accordées à l'unanimité.

Pour éviter des retards de remboursements qui ont tendance à devenir habituels, des clauses supplémentaires vont être ajoutées au contrat de prêt d'armes.

Il est rappelé que ce dispositif de prêt d'arme, engage le tireur qui sollicite l'aide mais aussi le président du club. Une attention particulière doit donc être de mise de la part de chaque président signataire de la demande en question.

4. POINT SPORTIF ET FORMATION

- **Formations** : Manuel MARIE présente le bilan des formations de la saison. Malgré les mesures sanitaires, les stagiaires du certificat CAC ainsi que du BF Initiateur ont pu suivre une partie du cursus théorique à distance. La formation pratique et les évaluations pour le CAC ont quant à elles repris dès que cela a été possible.

Diplôme	Nombre de stagiaires	Avancement
CAC	23	11 validations 11 en attente 3 pré-inscriptions saison N+1
Brevet Fédéral Jeune Encadrant	3	1 validation 2 en attente
Brevet Fédéral Animateur		Report en N+1 7 pré-inscriptions
Brevet Fédéral Initiateur	9	Report en N+1

- **Optimisation de l'ETR** : La ligue de Normandie souhaite renforcer l'équipe de l'ETR en élargissant l'accès aux initiateurs. 4 à 5 personnes supplémentaires seraient nécessaires pour répondre aux besoins qu'impliquent la formation et l'entraînement des collectifs régionaux. Des propositions ciblées seront faites aux diplômés et aux stagiaires en cours de cursus. Un appel à bénévoles pour candidatures spontanées sera aussi mis en ligne.
- **Optimisation des collectifs régionaux (subventions ANS)** : afin de redynamiser les collectifs régionaux et enrichir l'accompagnement des athlètes, un projet déposé auprès de l'ANS va être développé. Ce projet s'articule autour de 3 axes majeurs :
 - Renforcement de l'esprit d'équipe, du sentiment d'appartenance et donc de la motivation des jeunes sélectionnés grâce à une revalorisation de l'image du collectif > création d'un logo et achat de tenue de sport pour les athlètes
 - Renforcement du lien entre l'ETR et les entraîneurs de clubs. Une préparation efficace des athlètes passe par la communication entre leurs entraîneurs et les membres de l'ETR. Des temps d'échange en visio sur différentes thématiques pourront être organisés et serviront aussi de formation continue pour les entraîneurs diplômés.
 - Enrichissement des programmes d'entraînement (physique, tactique et mental) par la création d'un carnet d'entraînement distribué à chaque athlète du collectif. Ces carnets serviront aussi à entretenir le lien avec les entraîneurs pour mieux suivre, ce qui est fait dans le club et lors des stages.
- **Open des clubs Normands & Challenge Ecole de tir** : la ligue se félicite de la reprise des compétitions au sein de chaque département et remercie les clubs organisateurs de ces deux compétitions ainsi que leurs bénévoles.
Nos compétiteurs les plus assidus peuvent grâce à cela retrouver l'engouement des matchs et se préparer pour la prochaine saison.
- **Subventions athlètes inscrits sur liste ministérielle** :
 - Eric DELAUNAY : 2 500€ accordés
 - Léane CARDOT : 1 000€ accordés
 - Pierre-Alain MAINE : 500€ accordés
 - Nicolas LEJEUNE : 500€ à condition de réception de justificatifs d'un montant au moins équivalent
 - Lucile HELARD : en attente de présentation d'un dossier

5. QUESTIONS DIVERSES

- **Ordre de mission** : Avant chaque réunion Jean Denis EBREUIL (secrétaire général) adressa un ordre de mission aux membres du comité directeur. Celui-ci devra lui être renvoyé avec les justificatifs pour validation qui le transmettra à Xavier ANDRIEU (trésorier adjoint) pour paiement.
Il en sera de même pour l'arbitrage qui sera géré selon le même procédé par Christian Bailliez, pour l'ETR par Manuel MARIE et pour les missions particulières par Richard PROT
- Une formation comptable sera proposée par la ligue aux trésoriers des comités départementaux et des clubs.
- Une affiche de prévention des risques liés au plomb sera prochainement disponible sur le plan national.

- Dans le cadre d'un travail pour prévenir les violences dans le sport, les clubs vont être sollicités pour s'engager, grâce à la signature d'un manifeste d'engagement. La Ligue s'est quant à elle engagée dans cette démarche.
- Le Comité National Olympique et Sportif Français met en avant le développement de la pratique Handisport au niveau national. Jean-Denis EBREUIL et Julia FRUCHART seront référents de la Ligue de Normandie.
- Le stand plateau d'Orbec n'est plus affilié à la Fédération Française de Tir Sportif et il faudra donc procéder à une vérification du matériel sur site (***mis à disposition par la Ligue de Normandie***).

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 13h00.

Richard PROT
Président de Ligue

Jean-Denis EBREUIL
Secrétaire général